

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts de France de Tennis
du samedi 16 décembre 2017
à Artois Expo (St Laurent Blangy)**

| |
|---|
| RAPPORT DE LA COMMISSION DES LITIGES |
|---|

Au cours de la saison 2017, la commission régionale des litiges a examiné peu de dossiers, certains n'ont pas nécessité la réunion officielle de la commission.

Chaque sollicitation auprès de la commission a entraîné une réponse argumentée.

Les dossiers traités ont concerné le comportement cavalier d'un joueur lors d'un tournoi et les attitudes contestables de joueurs ou capitaine lors d'interclubs en «D.Q.D.N.4.»

La commission fédérale des litiges a atténué dans le premier cas la sanction infligée à l'intéressé et a statué dans les autres cas sur les incidents au cours des épreuves par équipes en «D.Q.D.N.4.», la commission régionale n'ayant pas la compétence au niveau de cette division.

Cette fin d'olympiade me conduit à dire combien j'ai apprécié le sérieux, l'objectivité et la solidarité de tous les membres de la commission dont son instructeur. Cette attitude ne peut que favoriser le crédit accordé à notre sport et à ses valeurs. Le nombre peu important de saisines à étudier lors de cette mandature prolongée à 5 ans, témoigne d'une prise de conscience collective des licenciés à respecter les règles et statuts de nos règlements fédéraux dont il faut se féliciter.

**Francis Seeten
Président de la commission
des Litiges**